Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande

Band: 13 (1875)

Heft: 40

Artikel: [Nouvelles diverses]

Autor: D.

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-183375

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 28.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

CONTEUR VAUDOIS

JOURNAL DE LA SUISSE ROMANDE

Paraissant tous les Samedis.

PRIX DE L'ABONEMENT :

Pour la Suisse: un an, 4 fr; six mois, 2 fr. Pour l'étranger: le port en sus. On peut s'abonner aux Bureaux des Postes; — au magasir Monnet, rue Pépinet, maison Vincent, à Lausanne; — ou en s'adressant par écrit à la *Rédaction du Conteur vaudois*. — Toute lettre et tout envoi doivent être affranchis.

Ormont-Dessus, le 28 septembre 1874. Monsieur Monnet,

Je suis un ancien, car j'ai vu le jour dans l'autre siècle; je ne suis plus guère qu'un vieux radoteur; la connaissance que j'ai des choses de la vie me vient de l'expérience; le peu d'instruction que j'ai me vient du contact avec les jeunes gens de ce temps-ci, car de mon temps, mon Dieu! l'instruction primaire était bien peu de chose; nous n'avions pas des assemblées de régents au Musée industriel pour rechercher les meilleurs moyens d'apprendre aux enfants à bien parler français; ils n'avaient pas besoin non plus de protester contre la multiplicité des branches d'enseignement : on nous apprenait la lecture, l'écriture, le livret et le catéchisme. On : nous en disait trop peu, alors; on en dit trop aujourd'hui, et trop tôt. Nous étions volontiers des ânes; maintenant, on est volontiers des sots; à dixhuit ans nous avions plus de ces qualités qui font l'homme qu'aujourd'hui à vingt-cinq; c'est que notre force intellectuelle native, moins distraite, se portait davantage sur les choses de la vie. Il manquait aux anciens l'audace que les jeunes ont de trop: quand un garçon aventureux allait chercher fortune à Genève, il y réfléchissait dix-huit mois; il revenait dans son village, après quelques années, avec une cinquantaine de beaux louis d'or dans sa bourse de cuir. De notre temps, en deux heures, un garçon qui ne sait pas encore de quelle couleur sera sa barbe, se décide à partir pour Paris : il rentre six mois après, aux frais du consulat, sans sous ni maille, les chausses en lambeaux et les souliers percés. Nous restions cinq, dix ans dans la même place : on n'est pas plus tôt quinze jours dans une maison qu'on fait déjà son paquet pour s'en aller ailleurs. Beaucoup de nos rentiers et de nos hommes d'Etat ont été précepteurs à l'étranger; comment se fait-il que la plupart de ceux qui y vont aujourd'hui en reviennent au bout de deux ans et pauvres comme Job? — Nous avions le mal du pays, disent-ils; eh! mais, nous aussi, nous les avons connues ces souffrances de l'exilé, et bien des larmes ont coulé de nos yeux, je vous jure, à l'ouïe des douces chansons du pays natal!...

Mais ce n'est pas de cela que je voulais vous causer, c'est des écoles du bon vieux temps.

J'avais sept ans, quand mon père décida de m'en-

voyer à l'école; il y avait bien longtemps déjà qu'il était en pourparler à ce sujet avec le régent; m'envoyer à l'école était à cette époque, en 1799, une grave affaire; comme à présent, on regardait l'école une chose assez nécessaire, mais d'une utilité fort' contestable; mais, que voulez-vous, il fallait suivre le courant. Pauvre vieux régent! je le vois encore : c'était un célibataire de cinquante ans environ, pâle, maigre, sec, les cheveux blanchis, ayant toujours sous le bras cette éternelle baguette qui m'a tant fait souffrir. Il avait subi, devant le bailli et le pasteur, des examens assez médiocres roulant, comme l'exigeait la loi, sur la prière, le catéchisme, la lecture et l'écriture : il serait renvoyé à l'école aujourd'hui, s'il avait à subir un examen de recrue. Son traitement, du reste, n'était pas fort élevé : soixante francs anciens par année! il s'en tirait cependant, grâce à son jardin, aux deux moules de bois que lui amouait la commune et à quelques leçons particulières au moyen desquelles il payait une partie de sa nourriture.

Nous étions douze à l'école, huit garçons et quatre filles. Les premiers trois mois, il nous apprit à compter de 1 jusqu'à 12 et l'alphabet de A jusqu'à Z; quand tous furent assez forts sur cet exercice intelligent, il nous le fit faire à reculons, à rebours. C'est alors que la chose devint difficile et que nous reçûmes des coups de baguette sur les doigs! Compter 12, 11, 10 jusqu'à 1 allait encore, mais dire Z, Y, X, W, V, etc., jusqu'à A, c'était un supplice véritable; il me vient des frissons quand j'y pense. Nous avions mis trois mois à apprendre l'alphabet direct; eh bien! au bout de huit mois aucun de nous n'était sûr de dire sans faute l'alphabet à reculons! Et plus la chose était pénible, plus le régent était persuadé de son excellence. A force de coups, cependant, je finis par y arriver, et l'année suivante, je comptais de 100, 99, 98, 97 jusqu'à 1, presque sans embarras, et je disais l'alphabet par les deux bouts.

Personne aujourd'hui n'a l'idée de ce qu'était une école de village dans ces temps qui semblent si près de nous. En fait de livre de lecture, nous n'avions, à part le catéchisme et les psaumes, que l'almanach de Berne et Vevey, exemplaire unique dans toute la paroisse et que le syndic prêtait au régent en lui recommandant bien de n'en pas gâter les feuillets! Je me souviens encore de certains morceaux de lec-

ture où l'on rencontrait des mots si difficiles que personne ne savait les prononcer : « Tu ne sais pas ce mot? disait en patois le régent; saute-le. Châota-lo! » il se hasardait toutefois à nous faire lire, sans rien sauter, le récit des batailles de Sampache, de Morgâtan, de Voselisège (1). Ce même almanach de Berne et Vevey nous servait aussi, mais la troisième année seulement, à l'étude du Livret; j'étais parvenu à savoir par cœur 7 fois 7, 10 fois 10 et 12 fois 12; mais jamais 11 fois 11 n'a pu entrer dans ma tête. Et j'étais le plus fort de tous!

En géographie, les connaissances de notre Mentor étaient singulièrement en retard; il ne niait pas ouvertement que la terre fût ronde et qu'elle tournât autour du soleil; mais son sourire, accompagné d'un hochement de tête, nous disait assez qu'il ne fallait accepter cette théorie que sous bénéfice d'inventaire. Du reste, on n'enseignait pas la géographie, ni l'histoire, ni l'arithmétique. Quant à la grammaire, elle s'enseignait en patois. Pour ce qui est de la règle de trois, chimère; l'orthographe, chimère; la cosmographie, l'histoire naturelle, la grammaire et ses circonstanciels de lieu, de manière, de but, de fin... chimère!

Il est d'autres détails non moins curieux sur les écoles de cette époque, que je vous donnerai volontiers si vous pensez qu'ils puissent avoir quelque intérêt pour vos lecteurs. D.



Rihuva politiqua.

D'aprés cein qu'on met dein lè papâi, parait que l'est on pou pertot la méma tzouza: lè dzeins sont adé dzalâo lè z'ons su lè z'autro et deîn ti lè païs cein amîne dâi niézès. Ye vé don vo derè on pou cein que se passe pe lo mondo:

Dein lè z'Espagnès, po commeinci pè on bet, sè rolliont adé què dâi vâodâi; clliao carlistes tìgnont bon, mâ tot parâi sont fotus. C'est on vretâbllio Sonderbond. Lo râi Alfonse n'est pas onco bin à s'n'ése. Farâi petétrê bin dè férè coumeint Macaroni, dè dèmandâ son condzi.

Ein France, ne sâvont adé pas cein que sè volliont. Thiers est pè Outsy, Gambetta pè Metru, et lè conseillers dè Paris sont partis po lè veneindzès. Ne restè perein què Bouffet que lè z'eimbétè per lé. L'est veré assebin que clliâo Français ne sont jamé conteints et Mac-Mahon, po lè z'amusâ, fâ férè dâi rihuvès dein ti lè districts.

Lè z'Anglais ne font pas grand pussa ora; ye medzont lè brossès d'on grand goutâ que lo syndico dè Londres a fé et iô l'a invitâ ti lè syndico dè l'Urope. L'est quie iô l'ein a faillu dâo butin!

Dein lè z'Allemagnès, Bismarque vit adé. Ora que l'a fini avoué la France, l'a tsertsi rogne âi tiurés, et lè fo dedein se volliont cresenâ.

Lè z'Autrichiens, déguelhiont lé baraquès dè l'esposechon.

Lè Turques volliavont medzi lè chrétiens, ma on

(1) Sempach, Morgarten, Vægelisegg.

lâo z'a de : fédè atteinchon, sein quiet gardavou! Cein n'eimpatsè pas que sè tapont su la porta.

Lè Russes sont adé ein Russie. Prepâront dâo bou po l'hivâi, kâ coumeince dza à fére frâi et on dit que l'âi fâ dâi cramenes onco pî qu'âo Tsalet-à-Gobet.

Ein Italie, lo pape et Vito à Manuet sont adé brouilli. Lo pape ne soo pas tant, et fà bin. Po Vito, ora que la tsasse est âoverta, conto que l'a prâi on permis et que s'ein baillè tant que pâo, po tâtsi d'avâi onna lâivra po quand Gueliaumo lo vindra troyâ.

Ein Suisse, cein ne va rein tant bin non pllie:

Ne sé pas se lè Genevois sont d'accoo avoué Bismarque, mâ tantia que lé z'incourâ ne sont pas à noce; n'ousont perein saillî avoué la robe et lo rabat. Du que lè gendarmes ont reconduit on certain Mermelioud que sè fotâi dâo gouvernémeint atant què dè l'an quaranta, ia adé z'u dâo grabudzo pè Dzenèva

A Zurique, on tsemin dè fai tot batteint nâovo a ribilià dein lo lé et l'on du reingraissi lè z'abots dè la diligence.

A Berna, le Conset fèdérat a nommâ onna troupa dè colonets que n'ont nion à coumandâ. Petétrè que volliont férè onna compagni dè traina-palasse.

A Lozena, la Gazetta et lo Nouvelliste s'écrisont dài lettrès anonymès pè rappoo âo tsemin dè fai. Lè z'ons diont çosse, lè z'autro cein, qu'on ne sâ pas quoui crâirè.

Enfin vaitsé le veneindzes. Faut espéra que lo thorax sara dao tot bon et que le dzeins que se vouaitont de travers faront la pé devant lo guelion.

C. C. D.

-3×2000

LE FAUCHEUR NOCTURNE
(NOUVELLE VAUDOISE)

La forêt de Sauvabelin et le Signal de Lausanne ont une telle célébrité, qu'aucun touriste ne passe par le chef-lieu du canton sans y monter, pour jouir d'une des plus belles vues de la Suisse française. Placé sur une espèce de promontoire du Jorat, le spectateur a sous ses pieds la ville de Lausanne, le lac Léman avec ses charmantes rives, depuis Villeneuve, où le Rhône bleuâtre se jette dans ce bassin d'argent, jusqu'à Genève, où il sort de son bain pour parcourir la France.

C'est au Signal, à la forêt de Sauvabelin, que je me propose de conduire le lecteur pour le faire assister à un événement mystérieux, inexplicable, qui m'est arrivé là, il y a une vingtaine d'années. Je tâcherai de le raconter aussi fidèlement que possible, sans vouloir prétendre cependant que l'imagination n'y ait ajouté quelques fictions.

Pour arriver au Signal ou à la forêt de Sauvabelin, qui protége son dos, on peut prendre le sentier de Montmeillan, qui tourne les rochers, ou bien la grande route qui conduit au village du Mont et commence au château de Lausanne, en formant d'abord un chemin creux entre les campagnes du Petit-Château et de l'Ermitage. La nouvelle route construite par l'Etat pour faciliter la montée, ne passe plus par cette espèce de ravin sombre et d'une réputation sinistre, à cause de quelques assassinats commis dans cet endroit, et dont le dernier était accompagné de circonstances horribles. Le lendemain d'un grand orage, on avait trouvé à quelque distance de la route, dans des broussailles, le cadavre d'un habitant